

Vos
**CRÉDITS
COMMERCIAUX**
à la
BANQUE CANTONALE DU VALAIS
WALLISER KANTONAL BANK



MORAND
MARTIGNY VALAIS SUISSE
LIQUEURS ET SPIRITUEUX
DE GRANDE CLASSE

CONFEDERE

MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction-Administration: 11, rue du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 407 - CCP 19-58 - ☎ (026) 2 65 76
Publicité: ofa Orell Fussli SA, 40, av. de la Gare, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27 - Fax 2 15 17
Impression: Cassaz-Montfort SA, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 21 19 - Fax 2 92 97

J.A. MARTIGNY

Fr. 1.—

128^e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO

par
Adolphe Ribordy

Le départ de Mme Kopp

La politique obéit à des lois non écrites qui défient l'explication logique.

La démission de Mme Kopp est de ce point de vue un cas d'école.

Cette brillante conseillère fédérale était encore louée, il y a quelques semaines, lorsque soudain par le biais des activités douteuses de son mari, elle est mise sous les feux de l'actualité. La presse ne la lâchera plus. La classe politique fait encore obstacle en l'élevant notamment il y a quelques jours à la vice-présidence de la Confédération. Mais déjà, on sent que si le vent venait à tourner ce serait le lâchage général.

Cela s'est produit vendredi par la publication d'un communiqué où la conseillère fédérale annonce qu'elle a téléphoné à son mari pour lui donner une information parvenue à sa connaissance sur la mise en cause d'une société où son époux était vice-président.

L'incident était somme toute mineur. Que M. Kopp ait été informé ou non ne change en rien sa responsabilité pénale après ou avant démission.

Et puis que l'information ait été donnée par téléphone ou de vive voix qu'importe.

Mais les mots de confiance, de secret de fonction, furent prononcés dès lors et, par ailleurs, d'autres termes comme mensonges, dissimulation furent écrits dans de pleines pages de journaux.

C'en était trop.

La classe politique qui ne vit précisément que de cela en trop ou en plus ne peut se permettre le luxe d'être mise en cause sur ce qui est son pain quotidien mais ne doit pas être perçu comme tel.

La démission était dès lors affaire de quelques jours. Jamais Elisabeth Kopp n'aurait pu résister à cet assaut.

La presse de son côté mue par sa propre logique en était à démontrer plus que ce qu'il y avait et de scoop en scoop, les révélations dont certaines n'en étaient pas, agissaient comme un rouleau compresseur.

D'ailleurs peu d'hommes politi-

ques auraient pu résister à une telle montée au créneau en si peu de temps.

La démission soulage donc tout le monde.

Le problème est donc politiquement clos. On verra si judiciairement cela donnera quelque chose. Mais si les poursuites sont négatives, on discernera donc clairement le processus qui conduit à une déstabilisation politique.

Le comble de cette histoire c'est qu'Elisabeth Kopp paie de sa personne la bonne conscience d'un peuple qui s'enrichit sans trop se poser de questions.

Il est vrai que son mari y est pour beaucoup.

Autre paradoxe, ce sont la classe politique et la presse, lesquelles, question de moyens, pour arriver à leur fins, sont les moins regardantes qui font chuter cette grande dame de la politique.

Bon, disons pour la petite histoire et pour l'illustrer, que je trouve navrant que ce soit par exemple un François Gross, rédacteur en chef de la Liberté, qui virait impénitent un journaliste qui avait parrainé une liste qui ne lui plaisait pas, qui demandait féroce-ment la tête de Mme Kopp. Décidément, la morale en politique est à géométrie variable.

J'aurais aimé, je l'avoue, faire un bout de combat avec Elisabeth Kopp contre cette Suisse des médias et de la politique qui soudain avait une fringale de vertu.

Oh! ces tartuffes!

Bon, on aura donc désormais caché ce sein que personne ne supportait plus de voir.

Le Conseil fédéral alignera fièrement 14 pectoraux et bras nouveaux.

Question à 5 francs, avec Helvétia debout, blanchira-t-on moins dans cette Suisse propre en ordre désormais, et quand?

Et à tout ce monde de petits dieux qui font la Suisse d'aujourd'hui où qui croient la faire je rappellerai que le péché du pharisien consiste à se fermer aux autres parce qu'on se croit en règle avec Dieu.

On vous aimait bien Mme Kopp.

BRAVO ET MERCI!

Voilà, tout est dit. Pour quatre ans, le Valais a de nouvelles autorités communales. Pour le Parti radical-démocratique c'est l'occasion de saluer une nouvelle victoire sur tous les plans. 7 nouveaux sièges dans les exécutifs communaux, 6 nouvelles présidences qui viennent s'ajouter aux 13 anciennes, 3 nouvelles vice-présidences. Ces succès impliquent des remerciements.

— Merci d'abord à tous ceux qui ont mis leur nom à disposition sans avoir en retour le succès des urnes. Ceux-là, au même titre que les élus, ont contribué au succès du PRDV, qu'ils soient vivement remerciés.

— Merci à tous les militants dévoués, aux membres de comité de parti, aux membres de commission électorale, dont le travail a porté ses fruits.

— Merci à toutes les électrices et tous les électeurs qui se reconnaissent dans notre parti, dans notre idéal et qui ont permis cette victoire radicale des communales 1988.

— Merci enfin à tous les élus pour leur contribution et surtout pour leur travail futur qui permettra au parti de grandir, et de mieux servir les communes de ce pays et le Valais tout entier.

Parti radical-démocratique valaisan

Le président: Willy Claivaz

Le secrétaire: Adolphe Ribordy

Communales 88 - 2^e tour

- Le PRD gagne 6 présidences, il en a désormais 19
- Les radicaux détiennent 23 vice-présidences (+3)
- Les socialistes confirment leur progression du 4 décembre
- Le PDC se ressaisit à Sion et Martigny
- Pour la première fois une femme, Régina Mathieu à la tête d'une commune
- Monthey, majorité absolue des radicaux au Conseil général
- Les présidents élus avec des oui... mais

1. Deuxième tour des communales qui confirme le premier. A savoir la progression radicale dans plusieurs communes qui se solde finalement par sept gains d'élus communaux, six nouvelles présidences et trois vice-présidences.

En effet, aux six sièges gagnés sur l'ensemble du Valais romand que nous avons annoncés dans nos précédentes

éditions, il convient d'ajouter 1 siège à Saillon qui était détenu précédemment par le MSI. Cela porte donc à sept les gains en sièges communaux du PRD. Ajoutés aux quinze gagnés il y a quatre ans, cela démontre l'accroissement constant de la plus forte minorité cantonale.

Ces sièges nouveaux ont été confirmés par l'acquisition de nouvelles pré-

sidences à Dorénav, Conthey, Chippis, Miège, Randogne et Veyras.

2. Au niveau des vice-présidences l'incidence est aussi marquante puisque vingt-trois radicaux obtiennent ces postes dont trois nouvelles à Dorénav, Vex (notons que le PRD y détenait la

Suite en page 5

POINT DE MIRE

Le 11 décembre

L'affaire Kopp me suggère la réflexion analogique suivante: «*Quand une tasse du service à thé est fêlée, on peut encore l'employer en famille. Mais on ne l'utilise plus devant des tiers.*»

Et on finit par oublier qui a contribué à la fêlure.

En l'occurrence, les médias ont joué le rôle essentiel.

On commence par fabriquer l'opinion puis l'on s'en sert ensuite en ayant l'air de parler en son nom.

Pas brillant pour le fonctionnement de la démocratie; et la désertion de ses amis qui se préparait, pas reluisant non plus. Je le regrette.

Edouard Morand

L'argent pour le Sporting



En battant Willisau, le Sporting a tenu son pari: remporter la médaille d'argent du championnat suisse par équipes 1988. Mais ce ne fut pas une partie de plaisir!

Voir en 7

SOMMAIRE

Clin d'œil sportif

7

SFG Octoduria: une soirée réussie

3

Jean-Pierre Chabrol aux Caves du Manoir

3

Un Musée d'art alpin à Monthey

2

FC Fully

3 questions à l'entraîneur

6

Radio Martigny: inauguration de nouveaux studios

8

Nouveau centre de distillation à Saxon

8

Le Festival de la Liberté de Salins

4

Les premiers photographes des Alpes au Centre valaisan du Film

3

SERVICE

SELECTION TV

MARDI 13 DÉCEMBRE

TSR

20.05 «Haute tension». Le visage du passer. Téléfilm de Patrick Dromgoole, avec Evelyne Bouix, Jean-Pierre Bouvier, Fabienne Babe, François Perrot.

21.40 Viva. Histoire de jouer. Les jouets racontent l'histoire du monde, depuis la nuit des temps et dans toutes les civilisations.

TF1

20.35 «La 7^e compagnie au clair de lune» de Robert Lamoureux avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henri Guybet, Gérard Jugnot.



22.10 Ciel, mon mardi!

A2

20.40 «La bande à papa» film n/b de Guy Lefranc, avec Fernand Raynaud, Noël Roquevert, Louis de Funès, Annie Noël.

22.10 Profession comique. Portrait de Gérard Jugnot.

FR3

20.30 «Piège mortel» de Sidney Lumet, avec Christopher Reeve, Michael Caine.

22.55 1914 - 1918: 70 ans après, ils se souviennent toujours.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

TSR

20.20 TéléScope. Biotechnologies: La vie manipulée.

21.25 Vice à Miami. L'insigne déshonneur.

TF1

20.40 Sacrée soirée. Invités: Alain Delon, Michel Serrault, Edwige Fenech.



22.40 Ex-Libris. Avec Catherine Dolto Tolitch, Erik Orsenna, Uderzo et le curé des loubards: Guy Gilbert.

A2

22.20 «Nord et Sud» (10/12). «La ville mode d'emploi». Documentaire. Béton nord, banlieue sud: La Rochelle-Barcelone.

FR3

20.30 «La danse de mort». Pièce d'August Strindberg, adaptée et réalisée par Claude Chabrol, avec Michel Bouquet, Niels Arestrup, Juliette Carré.

23.03 Océaniques. Des œuvres: «La leçon de musique» d'Olivier Messiaen.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

TSR

20.05 Temps présent. Rumeurs: «J'en sais rien, mais j'en suis sûr».

22.25 «Identification d'une femme» de M. Antonioni, avec Thomas Milian, Daniela Silverio, Christine Boisson, Marcel Bozzuffi.

TF1

20.35 Questions à domicile. Valéry Giscard d'Estaing.

22.20 «L'auberge rouge» film n/b de C. Autant-Lara, avec Fernandel, Françoise Rosay.

A2

20.40 «Coup de foudre» de Diane Kurys, avec Miou-Miou, Isabelle Huppert, Guy Marchand, Robin Renucci.

22.30 Edition spéciale. Magazine d'information: La DDASS.

FR3

20.30 «Champagne Charlie». Téléfilm (2 et fin) avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Jean-Claude Dauphin, Georges Descrières, Stéphane Audran.

22.10 Chroniques de France. La Haute-Provence.

SELECTION RADIO

MARDI 13 DÉCEMBRE

RSR1

13.30 Reflets. Les médecins de campagne ont-ils un avenir.

17.05 Première édition. La médecine façon Rika Zarái.

ESPACE 2

16.30 Appoggiature «Enquête». L'enseignement de la musique dans les écoles vaudoises.

22.00 Les Mémoires de la Musique. Marguerite Long, grande prêtresse du piano.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

RSR1

13.30 Reflets. Pourquoi cette passion de l'histoire?

17.05 Première édition. Avec Jacques Villeret, c'est encore mieux.

ESPACE 2

18.05 Espace 2 Magazine. Ernst Cassirer, philosophe.

20.05 Orchestre de la Suisse Romande. En direct du Victoria Hall à Genève.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

RSR1

17.05 Première édition. Wolinski le féroc.

19.05 L'espadrille vernie.

ESPACE 2

16.30 Appoggiature. Nouveautés du disque suisse.

18.05 Espace 2 Magazine. Deux approches de la vie des femmes.

RADIO-MARTIGNY

MARDI 13 DÉCEMBRE

19.15 Onda azzura avec Anna et Hugo.

21.00 SPORTS, en direct d'Herisau, la rencontre de hockey sur glace Herisau-Martigny avec Michel Gratzl et Pascal Guex. Le sport et aussi les concours Pick-Puck.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

19.15 Cinéma magazine Murielle Voide et Hervé Rey.

20.05 Bol d'air avec Vick Parker.

OFFICIEL

EXTRAITS DU B.O.

Evionnaz. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Mlle Sylvia Jollet pour le transfert à son nom de la patente du Café-Restaurant Pernollet, à La Balmaz.

Vernayaz. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Claude Giroud pour la construction de deux villas jumelées à La Pis-savache.

Martigny. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Mme Agnès Gay-Crosier tendant à obtenir à son nom le transfert de la patente H du Café-Restaurant La Tour à La Bâtiâz.

Martigny. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Francis Alaman pour la construction d'une maison familiale au Guercet.

Martigny-Combe. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de la DAT en vue de l'installation d'une cabine téléphonique à Plan-Cerisier.

Liddes. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Adrien Darbellay en vue de la construction d'un chalet familial à Chandonne.

Charrat. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Jean-Marie Lonfat en vue de la construction d'une villa au lieu dit Le Veillard.

Fully. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Marc-henri et Corinne Biollay en vue de la construction d'une villa familiale à Courtils-Neufs.

Saxon. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Vittorio Monetti, à Oberdorf, pour la construction d'un chalet à Sapinhaut.

Riddes. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Marcel-Philippe Blanc pour la construction d'une maison d'habitation au lieu-dit La Vigne.

CINEMAS

Casino: tous les soirs à 20.30: Itinéraire d'un enfant gâté de Claude Lelouch avec Jean-Paul Belmondo et Richard Anconina (12 ans).

Corso: tous les soirs à 20.30: Qui veut la peau de Roger Rabbit? de Spielberg et Disney (10 ans).

EXPOSITIONS

Martigny (Fondation Pierre Gianadda): Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Picasso linographeur, jusqu'au 8 janvier. Ouvert tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Martigny (Manoir): Collection Nouvelliste 2000 (œuvres de 24 artistes valaisans), jusqu'au 30 décembre, du mardi au dimanche de 14.00 à 18.00.

Martigny (Ecole-Club): œuvres en papier plié et découpé de Kate Roduit et sérigraphies d'Albain Blanchet, jusqu'au 20 décembre, du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 et de 13.30 à 22.00.

Martigny (Centre valaisan du film): Les premiers photographes des Alpes, jusqu'au 23 décembre, puis de 2 au 27 janvier, du lundi au samedi de 14.00 à 18.00.

Saint-Maurice/Les Cases (Galerie Casabaud): travaux de Pierre Küenzi sur le thème «De l'ébène à l'érable». Ouvert jusqu'au 31 décembre, de 09.00 à minuit, sauf le mardi soir et le mercredi.

Saint-Maurice (Galerie d'Againe): œuvres récentes de Jean-Paul Faisant, jusqu'au 23 décembre, tous les jours de 13.30 à 18.30, sauf le lundi.

CARNET

DÉCÈS

Mme Lydie Pellegrini, 82 ans, Vernayaz
Mlle Lucie Morard, 90 ans, Grône
M. Anthoine Berthoud, 57 ans, Troistorrens

M. Constant Antonin, 89 ans, Plan-Conthey

M. Joseph Bétrisey, 74 ans, Ayent
M. Henri Coquoz, 77 ans, Salvan
Mme Louise Ferrez, 92 ans, Villette
Mlle Sophie Torrent, 87 ans, Sion
Mme Juliette Donnet-Descartes, 83 ans, Monthey

M. Marius Robyr, 78 ans, Montana
M. Albert Cappi, 92 ans, Trient

M. François Géraud, 83 ans, Sierre
M. Jean Gerold, 61 ans, Brigue
M. Denis Vuadens, 77 ans, Vouvry
M. Fernand Héritier, 72 ans, Savièse
M. Pierre Granger, 85 ans, Collombey

Mlle Marcelle Terretz, 82 ans, Sembrancher

Mme Marie-Louise Duay, 76 ans, Orsières

Mme Ernestine Florey, 91 ans, Sierre
Mlle Francine Favre, 61 ans, Granges
M. Antonin Fracheboud, 72 ans, Vouvry

DÉMÉNAGEMENTS TORNAY

GARDE-MEUBLES

Tél. (025) 65 26 66

Aux 4 Saisons - Sion

Ruelle du Midi
J.-L. Héritier - Tél. 027/22 47 44

Liquidation partielle

Prolongation autorisée, cause cessation commerce du 1.10 au 24.12.1988

Gros rabais 50%

Skis, chaussures, articles sport, football, camping, + skis de fond et chaussures.

VALAIS

Nominations à la BCV

Le comité de banque et le Conseil d'administration de la BCV viennent de procéder à plusieurs nominations.

M. Philippe Herzog, 35 ans, accède au rang de fondé de pouvoir avec la fonction de conseiller financier.

Mlle Françoise Gillioz, 39 ans, est nommée mandataire commerciale et est promue chef du Service du secré-

riat de direction.

Mlle Marie-Madeleine Dayer, 25 ans, est promue au rang de mandataire commercial, avec la formation de sous-chef du Service du secrétariat de direction.

M. Michel Roch, 38 ans, est nommé mandataire commercial et est promu sous-chef du Service du personnel.



De droite à gauche: Philippe Herzog, Françoise Gillioz, Marie-Madeleine Dayer et Michel Roch.

UNE PREMIÈRE EN VALAIS Musée d'art alpin à Monthey



le regard est attiré par une peinture en grand format représentant le Cervin. Cette œuvre est de Charles l'Epplatenier.

Le cœur de l'espace culturel est occupé par une huile datée de 1903 du peintre valaisan Edmond Bille. Cette toile a été réalisée en collaboration avec l'écrivain Ramuz pour son livre «Le village dans la montagne».

D'autres artistes, tels Alfred Cini, Gustave Jeanneret, Charles Wutrich et Alexandre Perrier, qui ont voué une partie de leur existence à l'étude de la montagne, sont également présents dans cette remarquable collection.

A Monthey, la Galerie Charles Perrier est ouverte du mardi au samedi de 9 heures à 18 h. 30. S. D.

Après vingt ans de recherches picturales, la Galerie Charles Perrier, à Monthey, a récemment ouvert un Musée d'art alpin suisse. Il s'agit-là d'une première en Valais qui se propose de faire découvrir au public quelques-uns des aspects souvent méconnus de nos Alpes.

Grâce au soutien de collectionneurs privés, la Galerie montheyenne a pu sélectionner une série de magnifiques paysages peints par des artistes de renom, comme Edouard Vallet, Ernest Biéler et Edmond Bille. L'Ecole romantique suisse du 19^e siècle est relatée par une dizaine de tableaux signés Eugène Sordet, Charles Guigon, Albert Lugardon et François de Niederhausern.

En entrant dans la salle d'exposition,

Le Crédit Suisse à Verbier

Le Crédit Suisse ouvrira une succursale à Verbier en date du 16 décembre. elle sera dirigée par M. Freddy Michaud, nommé au rang de fondé de pouvoir. M. Michaud est très connu dans la région. Il a siégé au Conseil communal de 1964 à 1968 et fonctionne comme député-suppléant depuis 1985. Il préside également la Société de développement de Verbier.

Abonnez-vous au «Confédéré»

A céder au prix de faveur
Selle complète avec belle bride

057/33 44 82 (12.15 à 14.00 ou dès 18 h.)

Ing.dipl. **FUST**
• Durée de location min. 4 mois*
• Prix bas garantis!
• Choix immense!
• Qualité/service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

Cuisinières

Cuisinières encastrables, fours, hottes d'aspiration. Immense choix de modèles Electrolux, Thermo, Miele, V-Zug, Bosch, Gaggenau ...

Par exemple:

Electrolux

EH 903-302

Cuisinière indépendante, 3 plaques, porte vitrée, boutons à 7 position

Prix à l'emporter (ou 3x 171.-) **498.-**

Bosch HES 522 G

Cuisinière de luxe, indépendante, avec plan de cuisson vitro-céramique. Four avec chaleur tournante, supérieure, inférieure et grill infrarouge.

Prix vedette FUST

Loc/droit d'achat 55.-/m* **1298.-**

• Paiement contre facture.
• Toutes les marques disponibles en stock.
• Service complet FUST.
• Conseils à domicile sur demande.
• En permanence, occasions et modèles d'exposition.

Sion, av. de Tourbillon 47 027 22 77 33
Villeneuve, Centre Riviera 021 960 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 921 70 51
Lausanne, Haldimand 12 021 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1 021 22 33 37
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10
Service de commande par téléphone 021 22 33 37

gratuit
Consultation de vos oreilles (audition)

JEUDI 15 DÉCEMBRE

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

PHARMACIE VOUILLOZ

MARTIGNY, av. de la Gare (face Inno)
sur rendez-vous: tél. 021/23 12 45

Essayez à la maison l'appareil miniature moulé pour vous et réglé par ordinateur
La dernière technique au prix des appareils de série

Surdité Dardy SA

43 bis, av. de la Gare 1001 Lausanne Tél. 021-23 12 45

MARTIGNY

Audition de l'Harmonie municipale



MARTIGNY. — La cinquantaine d'élèves issus des rangs de l'Harmonie municipale de Martigny se sont produits jeudi dernier au cours de la traditionnelle audition de Noël. Les parents accourus en nombre ont ainsi pu mesurer les efforts accomplis par leurs enfants durant l'année écoulée sous la direc-

tion de professeurs compétents. Ils ont pour noms Dominique Tacchini (clarinette), Didier Moret (cuivres), Elie Fumeaux (saxophone), Théodora Truta (percussion), Jorg Lingenberg (flûte) et Lionel Abbet (tambour). Après l'audition, le vin chaud et les friandises ont été offerts aux participants.

Nonagénaire fêtée au Castel



MARTIGNY. — Originaire de Baulmes (VD), Mme Héléne Meylan, née Delay, vient de fêter son 90^e anniversaire. Vendredi dernier, au Castel Notre-Dame où elle est pensionnaire depuis 1984, elle a reçu la visite de MM. Pascal Couchepin, président de la Ville, et René Pierroz, secrétaire. Les représentants de l'administration communale ont remis à Mme Meylan le traditionnel fauteuil, ainsi qu'une superbe gerbe de fleurs.

Soirée réussie de la SFG Octoduria

La traditionnelle soirée de la SFG Octoduria a débouché sur une belle réussite samedi à la salle du Bourg. Le public a apprécié les démonstrations originales offertes, des actifs au groupe agrès en passant par les pupilles, les pupillettes, les actives, les dames et le groupe GRS.

Dans son intervention le président Claude Franc a rappelé quelques-uns des résultats obtenus par la société durant l'exercice écoulé. Il a ensuite procédé à l'attribution des Mérites sportifs, remis cette année au Groupe GRS, dirigé par Françoise Comte, (6^e au

championnat suisse à Bâle) et au Groupe agrès, composé de Murielle Délez, Nicole Primmaz, Géraldine Monnet, Marielle Corthey et Isabelle Guex, qui a remporté cette année la bagatelle de quinze médailles, dont cinq d'or. Une distinction a également été décernée à Claude Franc qui s'est classé au 9^e rang des championnats d'Europe Vétérans à Vérone dans l'épreuve du 400 mètres haies.



Le président de la SFG Octoduria durant son allocution.

CONSOUMATION Le pain «prend l'air»

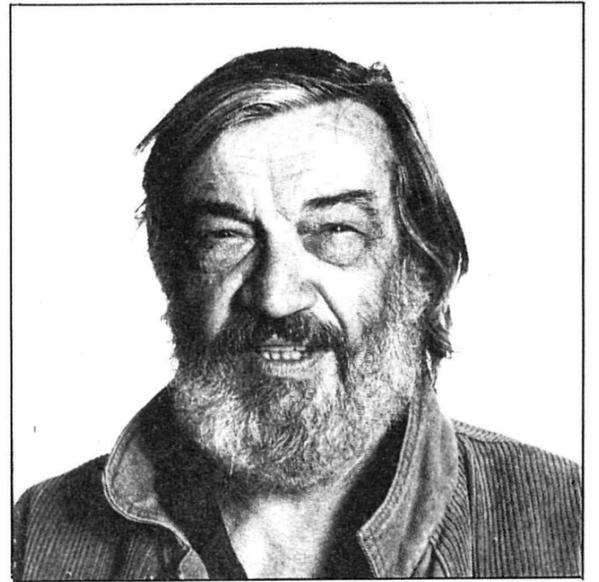
Les nouvelles habitudes (courte pause à midi, par exemple) influencent la consommation du pain dans les nations industrialisées d'Europe. Cette dernière s'est déplacée du domicile privé vers les lieux extérieurs, au cours des vingt dernières années. De nombreuses personnes prennent le repas de midi dans des cantines, au restaurant, ou s'achètent sandwiches ou autres articles à base de pain qu'ils mangent ensuite à leur place de travail.

L'utilisation du pain dans les ménages, en Suisse, est tombée en l'espace de dix ans de 70 à 48%, tandis qu'elle s'élevait de 30 à 52% dans les lieux de consommation à l'extérieur.

Caves du Manoir: l'âme intensément Chabrol

(ymf). — Qui ne connaît pas le ton savoureux de ses contes radiophoniques, son franc-parler au relief pareil à ses montagnes des Cévennes, qui n'a point encore découvert sa passion des mots au travers de ses romans? Tout le monde connaît Jean-Pierre Chabrol, journaliste, homme de radio et de télévision, conteur et romancier, mais aujourd'hui cet artiste merveilleux de vérité nous offre une autre facette de son talent, la scène. Après trente-cinq ans d'une belle carrière, Chabrol a ressenti le besoin de sentir son public, de voir briller les yeux, d'entendre les rires qu'il suscitait. Et à peine a-t-il franchi les planches que déjà le voici récompensé avec la distinction suprême du Festival de Cannes: la Tasse d'Or!

Et le spectacle qu'il présentera jeudi 15 décembre aux Caves du Manoir laissera c'est certain un souvenir impérissable à son public valaisan. Chabrol en scène, c'est prodigieux. D'abord sa présence si prenante, si absolue, ensuite ses magnifiques histoires qui fleurent bon le terroir, le passé, ensuite un humour mordant, trulent à souhait, un subtil mélange qui parvient à vous faire monter le rire et la larme à l'œil en même temps... Bref un spectacle qui révèle la passion d'un homme pour la vie... A voir, écouter et ne jamais oublier jeudi 15 décembre 1988 à 20 h. 30 aux Caves du Manoir de Martigny.



CENTRE VALAISAN DU FILM Les premiers photographes des Alpes

MARTIGNY. — Dès sa fondation, en 1857, l'Alpine Club de Londres se préoccupe de rassembler les épreuves photographiques qui rendent compte de la conquête des Alpes. De ses riches archives, M. Charles-Henri Favrod, du Musée de l'Élysée, a extrait la matière d'une exposition remarquable qui est présentée au Centre valaisan du film, à Martigny, du 9 au 23 décembre et du 2 au 27 janvier, lundi à samedi, de 14 à 18 heures.

Au milieu du XIX^e siècle, l'ascension du Mont-Blanc n'est déjà plus un exploit. Pourtant, celles que Louis-Auguste et Auguste-Rosalie Bisson effectuent entre 1855 et 1868 frappent les contemporains. Les deux frères, photographes, s'aventurent en effet sur les pics et les glaciers avec «toute une cargaison d'appareils délicats, de flacons, de bassines que le moindre choc peut briser, de produits chimiques prompts à s'altérer, avec une tente pour les opérations...».

Avec ce matériel lourd, fragile, difficile à manipuler, les premiers photographes font découvrir les Alpes à leurs contemporains habitués aux images souvent dramatiques des peintres et des graveurs. Ils inventent



«L'Aletschhorn et le Glacier d'Aletsch, 1881», de William Frederick Donkin.

une nouvelle forme de paysage, avec un sens étonnant de la composition, de l'équilibre des masses; ils tirent le portrait des 4000 ou des langues glaciaires, racontent une ascension ou présentent des figures de guides extraordinaires.

Ressorties après des décennies de leurs cartons londoniens, les premières photographies des Alpes ont effectué, plus de cent ans après leur création, le voyage du

retour sur le Vieux Continent. Et c'est avec un grand étonnement que nous redécouvrons ces images de paysages et de lieux à la fois familiers et lointains.

Le Centre valaisan du film présente, dans le cadre de cette exposition, les premiers films de montagne: l'ascension du Cervin en 1913, l'ascension du Mont-Rose avec des skis en 1920, etc.

3^e Heure musicale du Conservatoire

La troisième Heure musicale de la section de Martigny du Conservatoire cantonale aura lieu ce mercredi 14 décembre à 18 heures dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Invitation cordiale.

HÔTEL DE VILLE Conférence de Léonard Closuit

MARTIGNY. — On rappelle qu'à l'occasion du 40^e anniversaire des expéditions polaires françaises au Groenland, Léonard-Pierre Closuit présentera une conférence ce mercredi 14 décembre, à 20 h. 30, à l'Hôtel-de-Ville de Martigny. Cette soirée est proposée par l'Université populaire de Martigny.

Sapins de Noël

La distribution traditionnelle des sapins de Noël aux ménages bourgeois de Martigny, au prix de Fr. 5.—, aura lieu le vendredi 23 décembre 1988, de 17 à 20 heures, dans les installations du CERM (Foire du Valais).

Les bénéficiaires peuvent prendre possession des arbres sur la présentation de leur identité et sans inscription préalable.

L'administration bourgeoise

Bois d'affouage 1988

Les ménages bourgeois peuvent s'inscrire jusqu'à la fin du mois de décembre pour l'acquisition d'un stère de bois de feu au prix réduit de Fr. 55.— le stère, payable lors de l'inscription.

Les ménages bourgeois qui renoncent à user de ce droit peuvent retirer au Greffe bourgeois à l'Hôtel-de-Ville, un bon donnant droit à une bouteille de vin «Réserve de la Bourgeoisie».

Il est rappelé qu'il ne peut être délivré qu'un stère par ménage et que les bons d'achat ne sont pas transmissibles.

La Bourgeoisie assure le transport à domicile, sur demande, pour le prix de Fr. 20.— le stère.

L'administration bourgeoise

A LA RUE DES ALPES 18 Le petit monde de Jean-René Favre



MARTIGNY. — Un assortiment de plus de 500 produits frais. C'est ce que vous propose Jean-René Favre qui vient de reprendre à son compte, à la rue des Alpes 18, à Martigny, la gérance du commerce exploité jusqu'ici par Jean-Daniel Fracheboud, parti sous d'autres cieux. A quelques jours des fêtes de fin d'année, avouez que la réouverture de ce point de vente apprécié des habitants du «Coin de la Ville» tombe à point nommé.

Pour Noël par exemple, M. Favre tient à votre disposition un large éventail de marchandises de qualité, de la mousse de foie de canard au saumon de Norvège en pas-

sant par les fromages du pays sans oublier les traditionnelles terrines.

«Favre, fromages, viandes, salaisons», voilà une adresse à retenir et à agencer avant de composer vos menus de fête!

La réussite
tient à un fil!
TELEFAX
dès 2200.—
ballestraz
Repr. Michel Piller, Martigny
026/23610 - 026/23091
...et PHOTOCOPIEUR
dès 1500.—
Agent général Nashua
pour le Valais

Thé dansant à Saxon

Le dernier thé dansant organisé par l'Association des Amis du Casino de Saxon se déroulera ce jeudi 15 décembre. Il sera animé de 15 à 18 heures par Maurice Juillerat et sa batterie.

REGIONS

Le Festival de la Liberté de Salins

Les délégués de la Fédération des fanfares radicales démocratiques du Centre siégeaient samedi à Salins sous la présidence de M. René Theux. Toutes les fanfares étaient représentées et furent saluées par MM. Bernard Betryson vice-président de Salins et Marcel Carthoblaz président de la Liberté.

En ouverture, la Liberté interpréta quelques morceaux de son répertoire et la marche «Rouge et bleu» (aux couleurs radicales!) de Rémy Alberti qui sera le morceau d'ensemble du 97^e Festival des FFRDC.

Après avoir salué MM. Francis Germainier, Jean Cleusix, Jean-Jacques Sauthier tous anciens présidents de la Fédération, M. Theux dans son rapport devait mettre en exergue quatre trompettes militaires émanant de formations de sa fédération: M. Thierry Bobillier, Sacha Rudaz, Christian Vuignier et Pascal Dalasso, ce dernier tambour.

Les délégués prirent acte que le prochain festival a un comité déjà en fonction présidé par le député Maurice Varone et que les festivités se dérouleront à Sion. Déjà, la Landwehr de Fribourg

animera une soirée et participera au défilé.

Le Festival 1990, lui, se déroulera à Leytron.

Quant à M. Thierry Fort, représentant de l'ACM, il invita les fanfares à s'inscrire à la Fête cantonale des musiques qui se déroulera en 1990 à Martigny.

Notons encore que la fanfare de la JRV aura un nouveau directeur M. John Schmidli qui remplace Christian Monod qui s'est dévoué sept ans durant à la tête de cette formation. Le président de cette fanfare est M. Samuel d'Andrès qui remplace Alain Jeltsch.

Enfin, relevons que les fanfares ont communiqué leurs dates de concert qui laissent entrevoir une concentration lors de certains samedis et qu'elles ont été invitées à mieux répartir leurs productions annuelles.

Par ailleurs un groupe de travail sera constitué pour étudier une nouvelle formule du déroulement du festival dans sa partie politique.

En conclusion le président Theux devait se féliciter de la bonne marche de sa fédération.

EN DERNIERE INSTANCE

Pas de protection pour un locataire qui abuse

(cps). — Mme Lina X. est locataire d'un appartement dans un immeuble propriété de la Société immobilière Z. En 1982, elle s'est opposée à une augmentation de loyer, qu'elle a cependant admise par la suite, moyennant report de sa date d'entrée en vigueur, selon un accord passé avec la Société immobilière devant la Commission de conciliation. Le procès-verbal établi à cette occasion se réfère expressément aux réserves de hausse figurant sur l'avis de majoration de loyer.

En 1983, une seconde hausse de loyer a été notifiée à Mme Lina X. Celle-ci a accepté cette nouvelle hausse, mais elle a contesté l'admission de la mention des réserves de hausse portée sur l'avis de majoration, bien que ces réserves fussent identiques à celles qui avaient été formulées dans le précédent avis. Saisi de cette affaire, le Tribunal des baux et loyers du canton de Genève a admis la hausse de loyer et la validité des réserves dont elle était assortie.

Après avoir retiré un congé qu'elle avait donné à sa locataire, le 17 septembre 1984, la Société immobilière Z. a de-rechef résilié le bail pour le 31 décembre 1986. Mme Lina X. a demandé au Tribunal des baux et loyers du canton de Genève de constater la nullité de cette résiliation. Ce tribunal a rejeté cette demande, tout en admettant de prolonger le bail d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 1987, en application du nouvel article 267 introduit en 1970 dans le Code des obligations. La Chambre d'appel en matière de baux et loyers du canton de Genève ayant confirmé ce jugement, Mme Lina X. a

demandé au Tribunal fédéral de constater la nullité du congé litigieux.

LE CONGÉ DE REPRÉSAILLES

L'art. 31, chap. 1, al. 2 de l'Arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif prévoit notamment que celui qui aura dénoncé le bail parce que le locataire sauvegarde les droits que l'Arrêté fédéral lui confère est punissable pénalement. L'hypothèse visée ici est celle du «congé de représailles», c'est-à-dire du cas où le bailleur dénonce le contrat pour sanctionner le comportement du locataire qui use de ses droits conformément à la loi. Cette disposition s'applique non seulement lorsque le locataire fait valoir ses droits présentement, mais également lorsqu'il les a fait valoir précédemment. A ce propos, le Tribunal fédéral précise que le but de la loi est de réprimer les représailles et la vengeance.

Cependant, ce tribunal signale aussi — dans l'Arrêt résumé ici — que, selon la jurisprudence constante, la protection contre le congé de représailles n'est accordée qu'au locataire qui use de ses droits conformément à la loi.

Au regard de l'art. 2, al. 2 du Code civil, aux termes duquel «l'abus manifesté d'un droit n'est pas protégé par la loi», la protection contre le congé de représailles doit être refusée au locataire qui abuse des droits que lui confère l'Arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif. Par exemple, elle doit être refusée au locataire qui entreprend un procès dont il sait ou doit

se rendre compte qu'il est voué à l'échec, en particulier à celui qui conteste les prétentions du bailleur dans le seul dessein de bénéficier de la protection contre les congés. C'est au bailleur qu'il appartient de prouver le caractère abusif de la contestation, question qui doit être examinée de cas en cas au vu de l'ensemble des circonstances de la cause.

UN PROCÈS SANS FONDEMENT

Dans le cas de Mme Linda X., la Cour cantonale a certes admis que la dénonciation du bail trouvait son origine, en partie du moins, dans les procédures qui avaient opposé les co-contractants.

Cependant, le Tribunal fédéral relève qu'il ressort des contestations faites en première instance que la locataire devait se rendre compte à l'évidence de l'absence de fondement de sa dernière opposition. Elle ne pouvait, en effet, pas espérer obtenir gain de cause dans un procès où elle ne contestait pas la hausse de loyer, mais uniquement les réserves formulées à cette occasion par la société bailleuse, réserves qui étaient pourtant identiques à celles qu'elle avait expressément acceptées l'année précédente dans le cadre de la transaction passée devant la Commission de conciliation.

Dès lors, le Tribunal fédéral a jugé que Mme Lina X. n'avait pas usé de ses droits conformément à la loi et qu'elle ne pouvait pas se prévaloir de la protection prévue dans le cas du congé de représailles. Il a donc rejeté son recours. (Arrêt du Tribunal fédéral du 16 mars 1988).

G. Jt.



Le comité de la FFRDC.



La Liberté de Salins organisatrice du prochain festival radical.

Ouverture du deuxième Priscount



MARTIGNY. — Le deuxième maillon de la chaîne Priscount a officiellement été inauguré vendredi dernier au Centre commercial du Manoir, à Martigny.

La gérance de ce nouveau commerce a été confiée à M. Philippe Abbet, épaulé dans sa tâche de cinq collaboratrices. Priscount, qui met en vente des articles de marque et des produits alimentaires, ouvrira son troisième magasin vendredi prochain à Monthey.

MIGROS

C'est la fête

POUR GRANDS ET PETITS

DES CADEAUX A TOUS LES PRIX

18 COMMERCES A VOTRE SERVICE

CENTRE COMMERCIAL DU MANOIR MARTIGNY

PINGOUIN BOUTIQUE

la Source CIGARETTES - VINS - LIQUEURS DISCOUNT - DELICATESSES

MISTER MINIT

la cadeauillère boutique du prêt-à-porter

VALLOTON CONFECTION DAMES

BANQUE CANTONALE

FRANZ CARL WEBER

LA TABATIÈRE

P

M

CHEVALINES

5 à sec

l'Atelier de Coiffure

Cantin CHAUSSURES

SUN STORE

LE BALADIN PRÊT A PORTER

BELDONA LINGERIE FINE

mercure III BONBONS CHOCOLATS

GOLDOR HORLOGERIE BIJOUTERIE

M



LES COMMERCANTS DE FULLY



SONT A VOTRE SERVICE

JB
BOULANGERIE - PATISserie
1926 FULLY (026) 5 31 16

FELLY



ÉLECTRO-INDUSTRIEL S.A.

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES - Maîtrise fédérale

Installations et chauffages électriques
Téléphones - Appareils électro-ménagers

1926 FULLY-Châtaignier

Tél. (026) 5 31 88

Parce que l'assurance est une question de confiance



Rue de la Poste
1926 FULLY
Tél. (026) 5 59 00

Jean-Michel Cajoux

ANALYSES - CONSEILS
GESTIONS - RÉVISIONS
PORTEFEUILLES
D'ASSURANCES

LE FC FULLY AU REPOS Trois questions à Claude Troillet

— Etes-vous satisfait du parcours effectué jusqu'ici par le FC Fully?

Sur la ligne de départ, notre ambition était d'obtenir seize ou dix-sept points avant Noël. Avec un total de quatorze points, nous sommes proches de cet objectif. Dans la mesure où nous devançons de deux longueurs seulement Grand-Lancy, aujourd'hui baragiste, il importera, au printemps, d'accomplir le maximum pour asseoir notre position en milieu du classement. A l'heure de l'analyse, avec le recul, je me rends compte que nous avons encaissé trop de buts à priori évitables et raté un nombre important d'occasions en posture favorable. Au cours des mois à venir, le FC Fully devra donc réétudier son système défensif et augmenter son taux d'efficacité à l'approche de la cage adverse.

— Les points positifs...

En raison du manque d'expérience, l'entrée en matière n'a pas été facile. Par la suite, j'estime que le FC Fully, en net progrès, a présenté un football agréable, orienté avant tout vers l'offensive, ce qui est déjà un bon point. A mon sens, l'introduction d'un ou deux joueurs du cru, l'affirmation de certains éléments comme Stéphane Dorsaz par exemple, ou encore, le soutien du public sont également des sujets de satisfaction.

— Et les points négatifs, s'ils existent...

En 1^{re} ligue, la lutte est constante dimanche après dimanche en vue du maintien dans le peloton de tête. A mon avis, certains joueurs n'ont pas saisi ce que cela impliquait. Le printemps prochain, il importera de rectifier le tir et d'opérer dans un état d'esprit susceptible de nous permettre de tenir les tous premiers rôles.

La première équipe du FC Fully reprendra le chemin du stade de Charnot le lundi 23 janvier 1989.

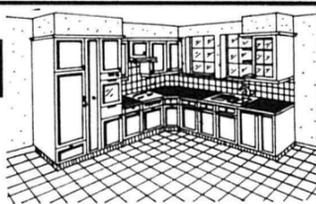
**MICHEL
COTTURE**
Radio - TV - HiFi - Service de réparation
Vente - Occasions
1926 FULLY
026/5 44 27



EXCURSIONS CARRON

FULLY - Tél. (026) 5 44 69 - 5 32 65 - Bus de 15 à 50 places

Roccaro Frères
ROCCABOIS
Maîtrise fédérale - CHARRAT



Votre agenceur de cuisines

(026) 5 40 20

F. Staub & Fils
Dipl. - Fed

(026) 5 33 41
5 30 12

1926 FULLY
(atelier, Charrat)

Ferblanterie - Appareillage - Toiture - Etanchéité - Bardage

**Coop
Café Central
et ses magasins**



Stamm des Tregailles

A. GAY-ITIN, gérant
Tél. (026) 5 36 12
1926 FULLY (VS)

VéGé

**Laiterie de Fully
FAMILA DISCOUNT**

- Grand choix de fromages
- Produits Frisco + Findus
- Tambours de lessive
- alimentation générale

* Livraison à domicile dès Fr. 50. —
Se recommande: Josette et Jean-Claude TORNAY
FULLY (026) 5 32 60

faiss

Nouvelle sortie autoroute Fully-Saillon
à 5 minutes de Martigny et 15 minutes de Sion

Ouvert tous les jours,
le samedi jusqu'à 17 h.
ÉTABLISSEMENT
HORTICOLE
GARDEN-CENTRE
Maîtrise fédérale
FULLY-VALAIS
Tél. (026) 6 23 16
6 33 23



Ford

**GARAGE
DE VERDAN**
YVON ROUILLER

- Echanges et Leasing
- Vente de voitures neuves
et occasions
- Toutes réparations

CHÂTAIGNIER
1926 FULLY
Tél. (026) 5 46 12



VALAIS

MONTHESYAN A LA TÊTE DE L'URG

L'union romande de gymnastique (URG) vient de se donner un nouveau président en la personne de M. Jean-Jacques Défago, de Monthey, qui remplace le Fribourgeois Georges Bürki. La présidence technique du groupement a été attribuée à M. Georges Osenda, de Monthey également.

«LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST»

La requête de la maison de distribution United International Pictures à Zurich tendant à l'autorisation de projeter en Valais le film de Martin Scorsese «La dernière tentation du Christ» a été examinée par la commission cantonale de censure cinématographique le 6 décembre dernier.

Après avoir procédé au visionnement du film, la commission a imparté au distributeur un délai de dix jours pour lui permettre de consulter le dossier et faire valoir sa détermination. L'octroi de ce délai obéit au principe du droit d'être entendu, principe qui prévaut en procédure administrative.

ON SKIE AU SUPER!

Le Super-Saint-Bernard vient d'ouvrir ses installations, car les conditions d'enneige-

ment sont jugées excellentes. Une bonne nouvelle donc pour tous les amateurs de poudreuse.

UN 45 TOUR POUR ECLYPS

«Dance Forever» est le titre du premier 45 tours du groupe octodurien «Eclips». Les six musiciens sont Stéphane Bruchez, Daniel Fedrigo, France De Angelis, Lucien Benedetti, Joël Hiroz et Alexandre Buccarella.

SOIRÉE DE L'ARBARINTZE

Le groupe folklorique de Saxon L'Arbarintze a donné samedi sa traditionnelle soirée annuelle. Chants et danses du Vieux-Pays étaient au menu de cette rencontre qui, comme à l'accoutumée, a débouché sur un vif succès. L'humour et le cabaret étaient également à l'affiche samedi à Saxon.

VALAISAN A LA VICE-PRÉSIDENTIE DU SAB

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) vient de se donner un nouveau président en la personne de M. Raymond Deferr, conseiller d'Etat.

Signalons que le SAB envisage l'implantation d'un nouveau bureau régional à Viège.

COMMISSION ROMANDE DE LA LIGNE DU SIMPLON

Soutien à la variante

Loetschberg-Simplon

Après les déclarations faites par les CFF, soit leur préférence pour le tunnel de base du Gothard, la CRLS tient à faire connaître sa position, à savoir:

1. Elle juge inadmissible l'intervention de la Régie fédérale dans une procédure de consultation, car les milieux politiques n'ont pas encore pris position. Ils seront appelés à donner leur avis lors de la réunion des Chambres Fédérales dans la session de printemps 1989. Dès lors, il paraît déplacé qu'une instance soumise aux pouvoirs publics émette une opinion propre à influencer les personnes consultées.
2. La CRLS prend acte des déclarations concernant l'amélioration de la ligne du Simplon. Elle précise toutefois que cette amélioration s'inscrit déjà dans le cadre du programme de Rail 2000. Elle fait remarquer que ceci ne saurait être en aucun cas une alternative pour le tunnel de base à travers les Alpes. Seule la variante Loetschberg-Simplon demeure à ses yeux la meilleure, la moins coûteuse et la

plus réaliste dans les délais les plus rapides.

3. La CRLS s'inscrit dans la défense de ce projet de tunnel de base en n'oubliant pas ses autres objectifs, c'est-à-dire l'amélioration de la ligne du Simplon en vitesse, matériel et confort. Sur ce point, elle s'efforce de développer les grands axes ferroviaires existants en amenant dans nos régions le Pendolino, train techniquement adapté à la configuration de notre pays.
4. La CRLS est consciente de la nécessité de développer des prestations répondant à la demande des voyageurs, en particulier par des wagons-restaurant qui jusqu'à présent, ne font pas partie de la composition des trains.
5. Entre autres préoccupations, la CRLS accorde une attention particulière au ICE allemand (train rapide), afin que la Suisse romande soit également desservie comme les autres villes suisses.

Commission romande de la ligne du Simplon

COURSE DE NOËL: VICTOIRE DE PETER WIRZ

En l'absence de Pierre Déléze, le Zurichois a remporté haut la main la 20^e édition de la Course de Noël disputée dans les rues de Sion. Le vainqueur de la dernière Corrida d'Octodure l'a emporté dans le temps de 20'47". Il a devancé Kai Jenkel (20'54") et le Portugais Manuel de Oliveira (21'05"). Michel Déléze s'est classé au 6^e rang en 21'26". Chez les dames, Jeanne-Marie Pipoz, de Sion, s'est imposée.

1^{re} ligue: Viège - Lausanne 6-1, Forward - Monthey 3-9, Saas-Grund - Champéry 5-1. Au classement, La Chaux-de-Fonds (17 points) devance Viège de deux longueurs.

MONTREUX-MARTIGNY RENVOYÉ

Le match Montreux-Martigny n'a pu avoir lieu samedi car la pelouse était recouverte d'une importante couche de neige. Cette rencontre devrait en principe se jouer cette semaine en Octobre.

Le Martigny-Sports sera dans le groupe 1 du tour contre la relégation aux côtés de Schaffhouse, Emmenbrücke, Zoug, Renens et Bienne (ou Montreux).

Attention aux dégâts causés par les lièvres

Comme chaque année avec l'arrivée du froid de l'hiver, les dégâts de gibier, spécialement causés par les lièvres, se manifestent. Il est donc conseillé de surveiller les cultures et de les protéger avec un répulsif. Ces contrôles restent importants, même après traitement, et l'application du répulsif doit être répétée dès que l'on observe de nouveaux dégâts.

Répulsifs: qui se trouvent dans le commerce: Dendrocol, Lentacol, Arbinol, Arbofit, Capecol, Universal, Ramaag + Dithane Ultra.

Domaine d'application (culture), dosage, ainsi que le mode d'emploi sont indiqués sur l'emballage.

Une autre méthode: sang de bœuf à 50%. Mélanger une quantité de sang dans une même quantité d'eau et additionner un anti-coagulant (par ex. citrate de soude à 0.2% = 2% g/l. de mélange).

Station cantonale pour la protection des plantes

A. Schmid

Melly baptise un car Prestige

SION (rc). — La Société l'Oiseau Bleu à Sierre vient de baptiser son quinzième car et une petite cérémonie a eu lieu à Sion, en présence de la marraine, la société folklorique «Sion d'autrefois».

Le nouveau véhicule, livré en première suite, offre un niveau optimum de confort routier, aussi bien pour les passagers que pour le conducteur.

La version «Prestige» de Mercedes-Benz porte bien son nom. Elle est équipée de tout le confort moderne et offre un espace qui rend le voyage intéressant.

Les amateurs de jeux de cartes ou ceux qui ont quelques chose à débattre peuvent utiliser la partie salon qui se trouve à l'arrière du car.

Ceux qui auront le plaisir de voyager dans ce bus très moderne passeront de belles heures sur de confortables sièges de cuir, tout en admirant le paysage grâce aux larges baies ou en suivant un film sur la vidéo de bord.

La cuisine avec four à micro-ondes complète les installations habituelles que sont les WC, le bar ou la climatisation automatique.

Après un petit voyage en bus, les participants à la cérémonie de baptême se sont retrouvés au Foyer des Mazerettes où «Sion d'autrefois» a dansé pour les pensionnaires.

ECONOMIE

MUTATIONS PROFONDES, MAIS L'HOMME GARDE LA PREMIÈRE PLACE

(de). — Une entreprise multinationale doit aujourd'hui appliquer les règles du jeu de l'économie mondiale. Ce jeu est dur. Il oblige des entreprises à abandonner des activités qu'elles ont développées parfois avec une profonde conviction, un grand talent et beaucoup de travail. Nous assisterons à des mutations encore bien plus profondes que celles de ces dernières années, qui ont surtout entraîné des restructurations d'entreprises et réorganisations de branches. Nous en serons tous touchés: chefs d'entreprise, salariés et travailleurs indépendants.

Nous ne savons évidemment pas encore où cela nous conduira; mais il faut aller de l'avant. Les conditions fondamentales de succès resteront dans tous les cas valables, à savoir la conscience professionnelle, la volonté de travailler et de poursuivre sa formation, la déontologie dans les affaires. Ce qui paraît aller de soi n'est pas ou plus partout évident aujourd'hui. Il nous reste beaucoup à apprendre et à réapprendre de ce que nous avons perdu au cours de nombreuses années de relative facilité et de prospérité.

Plus que jamais, l'homme occupera la première place. C'est finalement lui qui organise le travail, choisit des équipements et les fait fonctionner. Il est intéressant d'apprendre que le délégué du conseil d'administration au sein de la direction générale de Nestlé s'est réservé la responsabilité directe de son personnel. C'est dire combien d'importance une grande entreprise attache aujourd'hui au facteur humain: caractère et capacités purement professionnelles, contacts sociaux aussi bien que faculté d'adaptation.

«LES DÉFIS VONT S'ENCHAÎNER... NOTRE PAYS LES RELÈVERA»

Jusqu'à fin janvier encore ambassadeur de Suisse à Washington, puis directeur de la division politique du Département fédéral des Affaires étrangères, M. Klaus Jacobi a récemment parlé à Lausanne de la Suisse face au défi transatlantique.

«Les Etats-Unis sont appelés à corriger certaines difficultés structurelles: déficits budgétaires et commerciaux, volume de la dette, déclin sectoriels de compétitivité industrielle. Or, dans le même temps, l'Europe communautaire devrait se propulser comme un autre géant économique, numéro deux mondial», a-t-il rappelé.

«Il faut être conscient que le défi que nous lance l'espace économique européen ne s'arrêtera pas à 1992. Au fil des années, il faut s'attendre à ce qu'il aille en s'intensifiant. Et, qui plus est, sa maîtrise même impliquera simultanément l'accélération de défis existants. Parmi ceux-ci, je citerai la

réalisation d'un système international multilatéral ouvert», a-t-il poursuivi.

Le défi de l'intégration européenne est clair et important; il ne doit toutefois pas nous faire perdre de vue notre regard sur le reste du monde et la présence que nous entendons y maintenir. Cela exigera de nous un engagement actif et attentif. Les défis vont s'enchaîner mais ils sont là pour être relevés; notre pays les relèvera» a conclu M. Jacobi.

VIENT DE PARAÎTRE

Le «Guide des courses populaires FSA 1989»

Le «Guide des courses populaires FSA 1989» vient de sortir de presse. Cette 7^e édition contient le calendrier des courses officielles organisées l'année prochaine en Suisse. Autant pour les débutants que pour les coureurs chevronnés, il est un ouvrage de référence indispensable. On peut l'obtenir gratuitement auprès de la Fédération suisse d'athlétisme, case postale 2233, 3001 Berne.

Conseils pour contribuer à la protection de l'environnement chez soi

Dans la série «Informations Coop», une publication de Coop Suisse qui porte le titre «La protection de l'environnement chez soi» vient de paraître. A l'aide de conseils pratiques, la brochure nous indique comment tenir un ménage qui ne nuise pas aux sources de vie naturelles.

Ces conseils abordent des thèmes aussi variés que comment chauffer et cuisiner en économisant de l'énergie, comment nettoyer et laver sans trop nuire à l'environnement. La brochure contient en outre des informations sur les poisons ménagers, le jardinage et l'évacuation des déchets. Pour finir, la brochure donne un aperçu des prestations en faveur de l'environnement réalisées par Coop dans le domaine des produits. En annexe, le lecteur trouvera une bibliographie s'il désire compléter son savoir, ainsi que les adresses des autorités et organisations privées en mesure de lui fournir de plus amples renseignements.

La brochure, illustrée en noir-blanc, est imprimée en format A4 sur du papier recyclé. Elle est disponible en allemand, français et en italien. Vous pouvez vous la procurer gratuitement en envoyant une carte postale à l'adresse suivante: Coop Suisse, Relations publiques «Protection de l'environnement», case postale 2550, 4002 Bâle.

CLIN D'OEIL SPORTIF

TROISTORRENTS-MARTIGNY 76-89 (37-44)

Martigny: Villé (16), Sauthier, Imholz (14), Gilliéron (17), Martinet (5), Zenklusen (12), Masa (6), Gloor (9).

La série noire a pris fin à Troistorrents pour le BBC Martigny qui a nettement battu l'équipe locale sur le score de 89 à 76. Après une entrée en matière hésitante, la formation visiteuse a résolu le match en main dès la 10^e minute. Sous l'impulsion de Merz, auteur de 32 points au total, Troistorrents a tenté de refaire surface en deuxième période, mais rine n'y fit. Les protégés de Billings avaient mangé du lion vendredi et ont donc logiquement remporté ce derby disputé devant une centaine de spectateurs seulement. A Troistorrents, le BCM a livré une remarquable prestation collective. De plus, sur le plan individuel, Villé, Masa, Gilliéron, Imholz et Zenklusen ont offert une belle démonstration d'habileté sous les panneaux adverses. Voilà qui est de bon augure avant la reprise du championnat fixée au 14 janvier.

LNB. — Cossonay-Monthey 84-105, Vacallo-Sion Wissigen 59-85.

LUTTE

MARTIGNY - WILLISAU 21-19 (11-9)

L'argent pour le Sporting-Club

(chm). — Quel suspense les amis! Entre le Sporting et Willisau, l'incertitude a plané de bout en bout. Et c'est de justesse, au terme d'une partie riche en émotions, que les lutteurs octoduriens, vainqueurs sur le score de 21 à 19, sont parvenus à leurs fins. La médaille d'argent vient donc récompenser les efforts consentis tout au long d'une compétition dominée, une fois n'est pas coutume, par la formation saint-galloise de Kriessern.

Avant le coup d'envoi, Willisau et Martigny étaient séparés d'une longueur seulement. Pour accéder à la 2^e marche du podium, le team de Jimmy Martinetti devait impérativement s'adjuger le total de l'enjeu.

A la salle du Bourg, devant un public surchauffé, le talentueux Killyann Paçcolat (48 kg) et Alain Bifrare (130 kg), tous deux victorieux par tombé, ont montré la voie à suivre. Comme entrée

en matière, dans les rangs du Sporting, on ne pouvait rêver mieux! Malheureusement, Stéphane Glassey (52 kg), Pierre-Didier Jollien (100 kg) et Patrick Barman (57 kg) n'ont pas été en mesure de prendre le train en marche. Ils ont en effet dû avouer leur impuissance devant Pius Roos, Franz Koch et Erwin Mühlemann, mais ont réussi à comptabiliser trois points, préservant ainsi intactes toutes les chances du Sporting de remporter la victoire.

Après la pause, l'impressionnant Duane Goldmann (90 kg) et le prometteur Youri Silian (62 kg) ont fait le plein de points. Malade, David Martinetti (82 kg) a été dominé par Rolf Sperisen, alors que Nicolas Lambiel (68 kg) s'est laissé surprendre par Fritz Weltert, vainqueur aux points.

Avant l'apparition sur le tapis d'Henri Magistrini et d'Edy Sperisen en 74 kg, le score était de 20 à 16 en faveur du Sporting. Pour Magistrini, il importait donc d'éviter de perdre son combat au

dos ou par une très nette supériorité. Ce cas de figure aurait permis à Willisau d'engranger 4 points et, dans le même temps, aurait signifié la fin des espoirs octoduriens d'accéder à la deuxième marche du podium. Par bonheur pour le Sporting, Henri Magistrini a entamé son combat sur un rythme soutenu et a aussitôt inscrit deux points techniques. Revenu de sa surprise, Edy Sperisen a par la suite eu l'initiative des opérations et l'a finalement emporté. Mais cela n'a pas suffi pour renverser la vapeur. Samedi, Magistrini était motivé comme jamais. Sa remarquable détermination a donc permis au Sporting de maintenir Willisau à distance et de décrocher cette médaille d'argent tant convoitée.

* Le classement: 1. Kriessern, 2. Martigny, 3. Willisau, 4. Brunnen, 5. Dommidier, 6. Sense, 7. Einsiedeln, 8. Oberriet (relégué) sera remplacé par Freiamt la saison prochaine.

HOCKEY SUR GLACE

Le HC-Martigny, deuxième...

Samedi dernier, le HC-Martigny s'est emparé de la deuxième place du classement de ligue nationale B en mettant à la raison un HC-Sierre qu'il rencontrait pour la troisième fois.

Trois victoires, mais celle de samedi fut la plus longue à se dessiner. Pourtant, il y avait autour de la glace du Forum 3000 spectateurs, tous disposés à s'enflammer et à emballer le match. Tout était en place pour un derby électrique, jusqu'à ce que l'électricité vienne à manquer.

Est-ce cette panne de «jus» après quelques minutes de jeu qui déconnecta la rencontre? Toujours est-il que l'amateur de beau hockey resta sur sa faim; mais que l'essentiel pour le HCM, les deux points, tomba dans l'escarcelle des «rouge et blanc», jamais en danger réel durant toute la partie. Résultat,

une belle deuxième place, à un seul petit point de Langnau et avec une avance d'un point sur le troisième, Coire.

C'est la première fois cette saison que le classement présente une table sans ex-aequo, mais le trou entre les prétendants au tour final et les viennent-ensuite n'est pas encore creusé. Il conviendra donc d'être sur ses gardes ce soir en glace appenzeloise pour mettre à la raison les Nethery et autre Morrisson qui viennent de damer le pion aux saint-gallois d'Uzwil, équipe qui enregistre ainsi sa cinquième défaite consécutive. Faisons confiance à Normand Dubé qui saura bien trouver le moyen de revenir au Vieux-Pays avec la totalité de l'enjeu. Herisau c'est loin, en kilomètres, mais ce n'est pas le bout du monde.

PAR



Le Sporting-Club des lutteurs de Martigny, médaillé d'argent du championnat 1988.

MARTIGNY

La fête de Noël internationale



MARTIGNY. — Pour la 3^e année consécutive, le Groupe culturel international a mis sur pied avec succès sa fête de Noël à la salle communale. Dimanche après-midi, le public a répondu nombreux au comité du GCI, démontrant ainsi son intérêt pour cette rencontre de l'amitié et de la solidarité. Productions musicales et chorales, jeux, concours et gastronomie ont fait bon ménage l'espace d'un après-midi à la salle communale.

Motards en fête au Cerm



MARTIGNY. — Les motards valaisans étaient en fête mercredi dernier au Cerm où, à l'initiative du Moto-Club de Bagnes, ils ont pu rencontrer un champion d'exception en la personne de Jacques Cornu.

Le motocycliste a évoqué ses débuts, sa carrière, ses peines et ses joies à l'aide d'extraits de films et de documents cinématographiques. Lors de cette soirée, Jacques Cornu était accompagné de Philippe Roux, Cédric Reynard, Philippe Darbellay, Yves Briguët et Pierre-André Fontannaz, cinq Valaisans qui se sont fait un nom ou, plus modestement, qui commencent à se forger une réputation dans le monde de l'automobile et du deux-roues.

Radio-Martigny inaugure ses nouveaux studios

Le studio unique des Bonnes-Luites où Radio-Martigny a fait ses débuts se révélait trop petit. Grâce à des agrandissements du propriétaire des lieux M. Jean-Luc Ballestraz, chef technique de Radio-Martigny, il a été possible d'installer deux studios supplémentaires et des locaux administratifs.

Ainsi, à quelques mois de son cinquième anniversaire la station octodurienne se dote d'instruments techniques qui correspondent mieux à ses succès.

Succès d'écoute avec 50% d'auditeurs dans ses zones de diffusion, la plaçant dans le peloton de tête des radios suisses romandes, succès dans le développement programmatique, dans les structures, etc.

Ce 20 décembre, ce sera son «studio» de Verbier qui sera opérationnel, en avril Radio-Martigny sera l'hôte d'honneur de Sion-Expo, enfin, durant l'année 1989, devrait tomber une décision quant à son développement dans le cadre de Radio-Rhône.

Radio-Rhône, la nouvelle appellation de Radio-Valais, il en a été question samedi jour d'inauguration où furent récompensés Mme Huguette Huguenin, de Martigny (500 francs offert par le NF), Jean Rouiller, de Champéry (Fr. 200.— offert par Radio-Martigny), Jean-Marie Roduit (Fr. 100.— offert par le Confédéré) qui avaient suggéré ce nom.

Des prix ont aussi été remis aux «Amis de Radio-Martigny», par tirage au sort.

1. Mathieu Carruzo, de Leytron, Fr. 1600.—, valeur d'un voyage offert par Simon-Voyages.

2. Astrid Dussex, Leytron, une chaîne stéréo offerte par Jean-Luc Ballestraz.

3. Jean-Paul Darbellay, Martigny,

une CD stéréo, offert par Steiner-Radio TV.

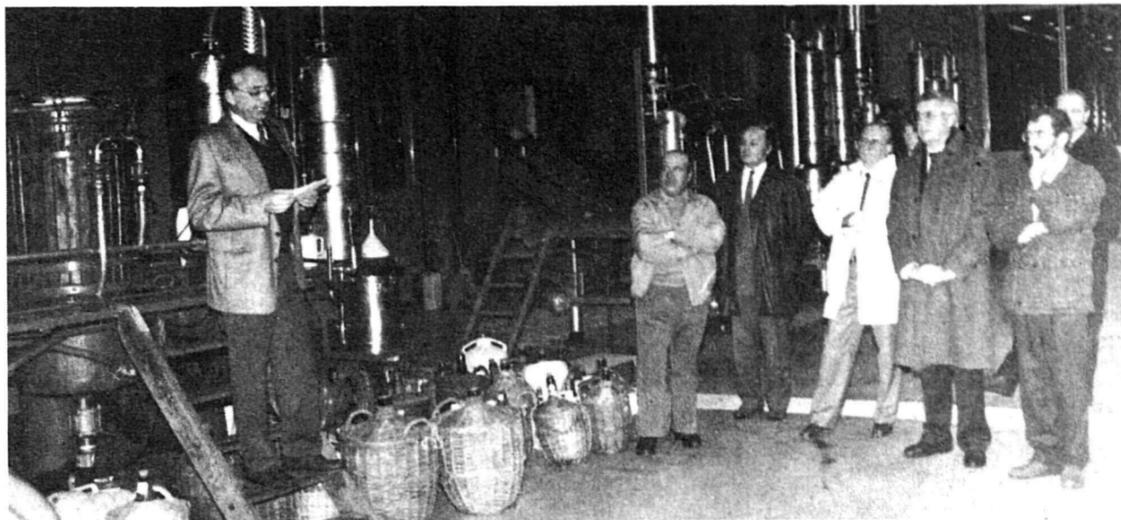
4.-5. Marcellin Fumeaux, Saillon, et Oscar Carruzo, Saxon, chacun un skis-pass offert par Téléverbier.

La fête inaugurale qui vit une centaine de personnes visiter les nouvelles installations de la radio a été rehaussée par la présence de Mme Monique Conforti, conseillère communale.



Lors de la remise des prix, on reconnaît entourant les lauréats MM. Adolphe Ribordy, directeur de Radio-Martigny, et François Dayer, rédacteur en chef adjoint du «NF».

INAUGURATION DU CENTRE DE DISTILLATION DE SAXON La fin des diligences «pousse-café»



Lors de la cérémonie inaugurale, M. Louis Morand, directeur de la distillerie Morand, s'adresse aux invités. On reconnaît MM. Charly Roh, président de Saxon, Marc Penon, président des distillateurs valaisans, Charles Monnet, président d'Iséables, Marcellin Fumeaux, président de Saillon.

SAXON. — L'inauguration vendredi à Saxon du centre de distillation le plus moderne de Suisse marque la fin d'une époque: celle des distilleries ambulantes qui allaient de bourg en village transformer en eau-de-vie les produits agricoles.

C'est en raison des dispositions fédérales en matière de protection de l'environnement qu'on ne verra plus ces fameuses «machines à gouttes» sur les routes valaisannes. Désormais, c'est à Saxon que pommes, poires et abricots seront transformés en odorante liqueur.

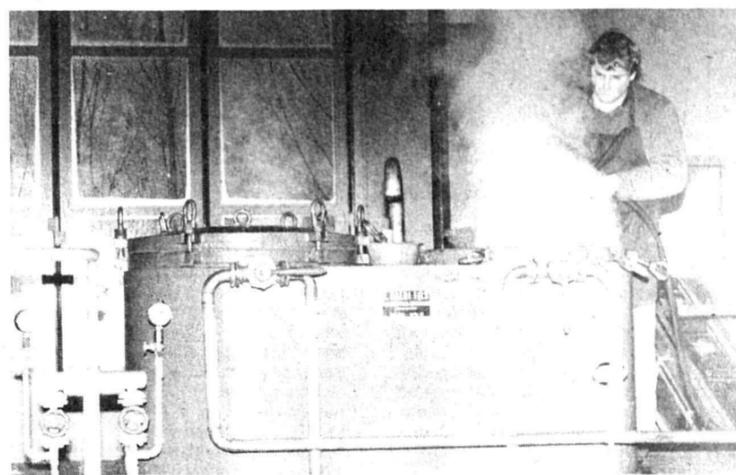
LE PLUS MODERNE DE SUISSE

C'est la maison Morand, mondialement réputée pour ses eaux-de-vie, qui est le maître d'œuvre de ces nouvelles installations. Ce centre de distillation, le plus moderne de Suisse, a exigé un investissement de plus d'un million de francs. Doté d'une capacité de stockage en matières premières de 120 000 litres, il est exclusivement réservé aux particuliers, petits et gros producteurs, des communes de Riddes, Iséables, Leytron, Saillon, Saxon et Fully. Bon an, mal an, sa production annuelle devrait avoisiner le million, voire le million et demi de litres. Il faut savoir que le Valais vient en tête des cantons suisses quant à la production d'alcools blancs.

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Avec l'inauguration de ce nouveau centre de distillation, c'est une part du folklore valaisan qui disparaît. Mais tout a été mis en œuvre pour que le producteur ne soit pas trop dépaycé. Ainsi, les quelque 400 personnes de Fully disposant d'une autorisation de la Régie Fédérale des Alcools retrouveront leur distillateur habituel. Une façon peut-être pour la maison Morand, qui fêtera l'été prochain son centième anniversaire, d'illustrer le fameux slogan: *le changement dans la continuité.*

S. D.



Si le folklore en pâtit, les nouvelles installations facilitent le travail des distillateurs.

Promotion civique à Sembrancher

(ry). — Pascal Thurre a signé le livre «Valais d'autrefois, Valais d'aujourd'hui» qui fut remis aux jeunes de Sembrancher ayant 20 ans en 1988. Des propos bien sentis de M. Clément Métroz, président, et de Mme Odette Droz, conseillère communale, introduisirent cette cérémonie à laquelle était convié le nouveau Conseil communal. Un repas pris en commun termina cette cérémonie de promotion civique.



Les promus avec le Conseil communal, anciens et nouveaux réunis

Bernard Giroud quitte les Routiers Suisses

Notre confrère Bernard Giroud quittera dès le 1^{er} janvier 1989 la revue *Swiss Camions* qu'il avait pratiquement créée et dont il avait fait l'un des principaux tirages des journaux de cette branche.

Cette nouvelle a été annoncée par les responsables de cette revue.

La fête du 3^e âge

SEMBRANCHER. (ry) — A l'initiative du Conseil pastoral les personnes du 3^e âge du chef-lieu d'Entremont étaient invitées à se réunir au complexe scolaire. Petits gâteaux, musique, chansons de groupe d'enfants, propos des autorités communales, rien ne manquait pour permettre aux aînés de passer ensemble l'après-midi du 8 décembre et de savoir qu'ils n'étaient pas oubliés par la communauté sembrancharde.

NOUVEAU LIVRE DE JOSEPH RODUIT

«Un drame à Fully»

FULLY (Stede). — Le nouveau livre de Joseph Roduit, intitulé «Un drame à Fully», vient de sortir de presse. Divisé en trois parties distinctes, il relate tout d'abord une sombre affaire d'assassinat perpétré sur les hauts de Fully dans le courant du mois de juillet 1874. La seconde partie se compose de trente légendes identiques à celles que les aînés racontaient autrefois lors des longues veillées d'hiver. La troisième et dernière partie contient trente-deux poèmes qui expriment l'émerveillement de Joseph Roduit face aux beautés de notre canton.

«Un drame à Fully» / «Légendes et poèmes du Vieux-Pays». Joseph Roduit. En vente dans les librairies.

Compresseur Tool-Air CX-25/260



- Réservoir 25 l.
- Air débité: 174 l./min.
- 1,4 CV
- Prix tarif: Fr. 1170.—

Fr. 990.— NET

Veuthey & Cie
S.A.
MARTIGNY - MONTHÉY